

# Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée  
des ennemis des cultures

## BULLETIN D'INFORMATION | PETITS FRUITS

N° 16, 1<sup>er</sup> juin 2017

### LE CONTRÔLE DES FOURMIS DANS LES BLEUETIÈRES

Avec le réchauffement des températures au printemps, les fourmis s'activent et leur présence est souvent signalée dans les bleuetières. Il faut savoir que l'environnement des bleuetières est généralement très propice à la nidification des fourmis :

- Sols légers et bien drainés, convenables à la confection des nids.
- Présence de paillis organiques (bran de scie) qui protège les nids des précipitations.
- Dans les plants, présence de ravageurs producteurs de miellat qui attirent les fourmis (pucerons, cochenilles, etc.).
- Durant la récolte, les fourmis sont également attirées par le sucre des fruits abîmés ou fendus.

#### Domages

Les fourmis n'endommagent pas directement les plants, car elles ne grugent pas le bois ou les tiges, ni n'endommagent les fruits autres que ceux déjà abîmés et fendus. Certaines références les considèrent même comme un **insecte utile**, car elles pourraient être des **prédatrices de larves de cicadelles** (les cicadelles sont des vecteurs de phytoplasmes chez le bleuet en corymbe). Le caractère nuisible des fourmis provient essentiellement du fait qu'elles peuvent « déranger » les cueilleurs durant la récolte. Dans certains cas, lorsque le nid est construit dans le système racinaire d'un plant, les racines de ce dernier peuvent être exposées à l'air et s'assécher. Ces plants manqueront de vigueur et peuvent dépérir dans les cas extrêmes.



Plant sain (à gauche) et affaibli (à droite). On peut distinguer le nid de fourmis près de la couronne du plant affaibli.

Photo : Christian Lacroix

## Moyens de lutte

### Les insecticides

La pulvérisation d'insecticides n'est pas recommandée pour la simple raison qu'aucun produit n'est homologué contre les fourmis en bleuetières. De toute façon, les producteurs qui ont tenté de pulvériser le sol ou les plants avec des insecticides à large spectre d'action ont obtenu **peu de résultats**. S'il venait à y avoir un insecticide homologué contre les fourmis en bleuetières, le fait de pulvériser une grande quantité de bouillie insecticide directement sur les nids, de façon à les inonder, serait possiblement efficace.

### Les appâts commerciaux

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) autorise l'usage de produits domestiques (en vente libre) dans un but commercial ou agricole. L'utilisateur doit cependant s'assurer que le produit soit recommandé pour un usage extérieur, en plus de bien suivre les directives du fabricant. L'abamectine et le borax sont généralement les ingrédients actifs présents dans les appâts commerciaux. L'efficacité des produits vendus demeure peu documentée en ce qui concerne un usage en horticulture commerciale. Toutefois, certains producteurs qui en utilisent remarquent une diminution du va-et-vient des fourmis dans leur bleuetière. Cette méthode de lutte est donc à considérer, surtout si vous avez repéré les nids de fourmis afin d'y placer les appâts.



Appât (piquet) commercial *Raid outdoor ant spikes* sur lequel le producteur ajoute en plus une goutte de *Safer's attack*. Le piquet est disposé tout près des nids de fourmis.

*Photos : Christian Lacroix, 2 juin 2016*



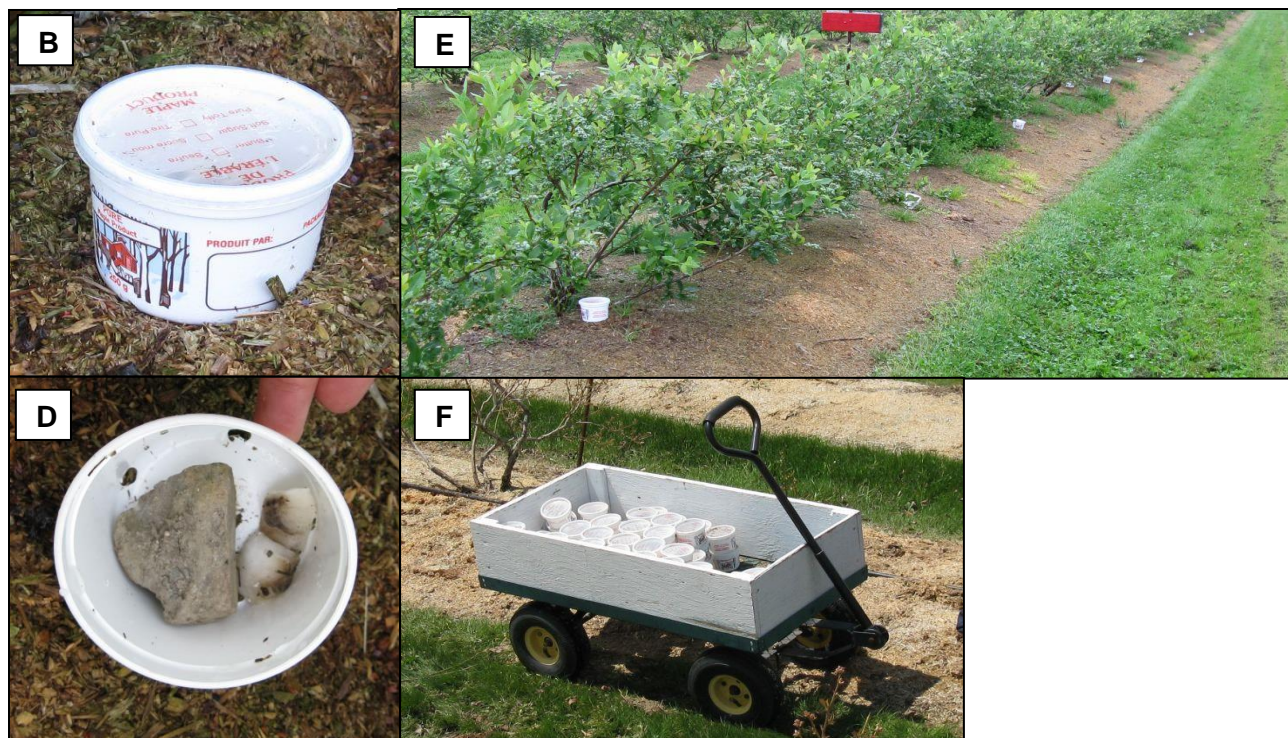
Toutes les fourmis qui s'agglutinent sur l'appât ne laissent aucun doute sur l'attractivité du produit.

### Fabriquer ses propres appâts au borax

L'utilisation d'**appâts au borax** (ou acide borique) demeure une solution envisageable. Ce produit, toxique pour les fourmis qui le ramènent au nid, est appâté avec du sucre pour les attirer. Cette pratique est fréquemment utilisée par les exterminateurs qui luttent contre les fourmis charpentières lorsqu'elles envahissent nos maisons. C'est une méthode efficace, mais qui demande un peu de patience avant que l'on puisse constater des résultats. Il n'y a aucune raison de croire que cette méthode ne peut fonctionner en bleuetière. Certains producteurs utilisent cette méthode depuis longtemps et mentionnent obtenir de bons résultats... il faut être patient et persévérant.

## Recette et mode d'emploi de l'appât au borax

- A. Dans 2 tasses d'eau tiède, diluez 1 cuillère à thé (5 ml) de borax (ou acide borique) et 6 cuillères à table de sucre (90 ml).
- B. Trempez des boules de ouate dans cette solution et déposez-les dans un contenant de plastique avec couvercle.
- C. À la base des contenants, percez trois trous suffisamment grands pour laisser entrer les fourmis.
- D. Dans les contenants, disposez un caillou d'un poids suffisant pour éviter que le vent ne les emporte.
- E. **Dans les sections de bleuetières infestées, disposez les contenants à la base des plants à tous les 10 à 15 plants environ.** Augmentez le nombre d'appâts près des nids lorsque vous les repérez.
- F. Remplacez les ouates imbibées à quelques reprises durant la saison. Il peut être plus simple de récupérer les vieux appâts et de les remplacer par des nouveaux préparés au préalable dans votre atelier.
- G. Soyez patients. Si vous êtes aux prises avec des problèmes de fourmis, le travail de disposition d'appâts devrait faire partie de votre régie de culture tout comme la taille, la fertilisation, etc.



**ATTENTION** : Ne pas pulvériser de borax seul au sol. Ce produit doit être appâté avec du sucre pour que les fourmis l'ingèrent et en meurent. Ne pas pulvériser de borax dans les nids puisque ceux-ci sont souvent situés dans le système racinaire des plants. Le borax peut alors être phytotoxique pour vos bleuets. **Si vous pratiquez l'autocueillette, il est recommandé de retirer les appâts de la bleuetière durant la récolte.** L'utilisation d'appâts au borax peut être autorisée en régie de production biologique. Contactez votre organisme de certification pour vous en assurer.

Ce bulletin d'information a été rédigé par Christian Lacroix, agr. avec la collaboration de Stéphanie Tellier, agr. et Guy-Anne Landry, agr. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les [avertisseurs du réseau Petits fruits](#) ou le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.